

Madame, Monsieur,

Voici la **NOTE** de la rentrée de la période 5
du Mardi 9 MAI 2023 à lire et à respecter.



1. Des remerciements pour commencer cette nouvelle période

L'équipe tient à remercier tous les parents qui ont participé avec plaisir et bonne humeur aux différentes actions de l'école et ceux qui respectent avec bienveillance tous les jours, tous les acteurs et les règles de l'école.

2. Des documents à fournir :

***RAPPEL :** La fiche de renseignements mise à jour : *N'oubliez pas de nous signaler tout changement (adresse, numéro de téléphone, adresse électronique) car nous devons pouvoir vous contacter à tout instant.* + Une attestation d'Assurance obligatoire pour toutes les sorties à la journée + Votre participation « facultative » à la Coopérative de l'école pour enrichir les projets de l'école en sorties et en matériel pédagogique.

3. RAPPEL : Admission-Inscription-RADIATION : Vous devez prendre un rendez-vous avec la Directrice en utilisant la messagerie de l'école 0780770n@ac-versailles.fr au-moins 8 jours avant le dernier jour de votre enfant à l'école. Une radiation n'est possible qu'avec l'accord des deux parents.

4. RAPPEL : Vivre ensemble dans le respect de votre obligation d'assiduité, des gestes barrières et des règles de sécurité :

***Un protocole sanitaire à respecter** et à retrouver sur le site Internet de l'école.

***Des horaires à respecter et les accès à l'école :**

Les élèves doivent **obligatoirement arriver avant 8h30 et avant 13h30** sinon ils sont **en retard !** (Rappel : plus de 4 retards entraînent un signalement auprès de l'Inspection).

Les élèves doivent **obligatoirement être récupérés à 11h30 et à 16h30** (Attention, plus de 4 retards des parents seront signalés à l'Inspection).

Attention, Il n'est pas possible de récupérer son enfant sur les temps scolaires sauf dans le cadre d'un protocole médical **validé exclusivement par Madame La Directrice.**

Au portail, Il faut vous éloigner du portail et vous espacer des autres parents afin que vos enfants puissent vous voir. Si vous voulez rencontrer l'enseignant de votre enfant ou Madame la Directrice, vous devez **obligatoirement prendre un rendez-vous** en utilisant l'outil de liaison de votre enfant.

***Les absences :** Elles doivent être excusées, soit en fournissant un mot à l'enseignant (sur l'outil de liaison au retour de l'enfant), soit en laissant un message sur l'adresse électronique de l'école 0780770n@ac-versailles.fr. **Attention, plus de 4 absences non justifiées entraînent un signalement à l'Inspection.** Nous insistons sur l'obligation d'assiduité. Vous devez respecter le calendrier scolaire.

L'école est obligatoire jusqu'au **vendredi 7 Juillet 2023 inclus**. **Attention, tout départ anticipé en vacances sera systématiquement signalé à l'Inspection.**

*En principe, tout enseignant absent est **remplacé**. Dans le cas contraire, les parents seront prévenus au portail par les enseignants de service et/ou **par Klassly** (pour les élèves de maternelle) et par le groupe **Whatsapp** de la classe géré par les représentants des parents d'élèves (pour les élèves en élémentaire).

3) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC de cette période reprendront à partir du **Lundi 15 MaI 2023**. Ces activités auront lieu les midis (11h30-12h) ou le soir (16h30-17h15), selon les classes. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

4) **RAPPEL** : Des informations concernant le temps scolaire :

Pour toute information concernant le **temps scolaire** (qui est le temps de classe de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30) : vous pouvez prendre contact avec la **directrice et/ou l'enseignant** de votre enfant en utilisant l'outil de liaison de la classe ou la messagerie de l'école 0780770n@ac-versailles.fr

5) **RAPPEL** : Des informations concernant le temps périscolaire :

Votre enfant doit être inscrit via le **portail familles** aux activités animées sur le **temps périscolaire** (garderie du matin, cantine et études surveillées) pour y participer.

ATTENTION, un enfant non inscrit doit sortir de l'école à 11h30 et à 16h30 ! Il vous appartient donc de bien inscrire votre enfant aux activités périscolaires et/ou d'organiser comment le récupérer en toute sécurité et dans le respect des horaires. (**Attention, plus de 4 retards des parents seront signalés à l'Inspection**).

Pour toute information concernant le **temps périscolaire**, vous devez contacter la référente **Mme Andrezo** au **06.98.72.35.89** ou lui envoyer un message à l'adresse courriel suivante : alsh-jouvet@mairie-acheres78.fr

6) **RAPPEL** : Des informations concernant vos 14 représentants élus

Nous vous invitons à vous inscrire sur le compte Whatsapp de la classe de votre enfant mis en place et géré par vos représentants (mille mercis à eux pour ce service très utile) Vous pouvez également les contacter en écrivant à parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com.

7) Notre site Internet d'école pour tout savoir :

Sur notre site d'école, vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant la **vie de l'école** : <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/> Il est mis à jour régulièrement.

8) Le calendrier de la période 5 (**ATTENTION, dates à confirmer et précisions à venir**)

Le mardi 9 mai 2023	*à partir de 8h20.C'est la rentrée ! * VOTE pour le prix DES INCORRUPTIBLES pour les élèves de CP et de CE1
Le jeudi 11 mai 2023	*Initiation Boxe pour les PS/MS
Le vendredi 12 mai 2023	*Initiation Boxe pour les MS/GS et les GS * Sortie au SAX pour les élèves de CM2 de Mme Hamel
Le lundi 15 mai 2023 *reprise des APC	* VOTE pour le prix DES INCORRUPTIBLES pour les élèves de MATERNELLE
Le mardi 16 mai 2023	* VOTE pour le prix DES INCORRUPTIBLES pour les élèves de CE2 et de CM
Jeudi 18 mai + vendredi 19 mai	Week-end de l'Ascension = jours fériés = école fermée
Le mardi 23 mai 2023	* Sortie sportive pour les CP-CE1 et les CPA à la base de Loisirs de Cergy
Le jeudi 25 mai 2023	*Initiation tir à l'arc pour les CPA et les CM1
Le Lundi 29 mai 2023	Lundi de Pentecôte = jour férié = école fermée
Le jeudi 1 ^{er} Juin 2023	*Initiation tir à l'arc pour les CM1 et les CE2-CM1 * Sortie culturelle pour les CE2 de Mme Droussent et les CM1/CM2 de Mme Hofmann à Paris
Le Jeudi 8 Juin 2023	*Initiation tir à l'arc pour les CPB et les CE2 * Sortie au PANDORA pour les CE1+ les CE2/CM1+les CM2
Le vendredi 9 Juin 2023 * Fête à tous ceux que j'aime !	* Sortie culturelle pour les PS/MS de Claire et de Kelly à la Cité des Sciences
Le Jeudi 15 Juin 2023	*Initiation tir à l'arc pour les CPA et les CE1
Le vendredi 16 Juin 2023	*13h15, visite du Collège Jean Lurçat pour les futurs 6èmes !
Du lundi 19 juin au vendredi 30 Juin inclus	REMISE DES Livrets du 2 ^{ème} semestre aux élèves du CP au CM2 et des Classeurs de suivi des Apprentissages aux élèves de maternelle.
Le Lundi 19 Juin 2023 * tournoi de handball interclasses	* Sortie culturelle pour les MS/GS de Meyriem et de GS de Linda au parc d'attraction PALOMANO
Le mardi 20 Juin 2023	* 13h30, conseil des élèves 3 et *18h15, conseil d'école 3
Le jeudi 22 Juin 2023	*Initiation tir à l'arc pour les CPB et les CM1/CM2 + CE1 * Sortie au SAX pour les élèves de CPA et de CPB
Le Vendredi 23 Juin 2023, * Journée de l'Olympisme	* 10h, Cérémonie de Clôture des Jeux Olympiques *Cérémonie de passage en 6^{ème} pour nos élèves de CM2 au Sax offerte par Mr Le Maire
LE SAMEDI 24 JUIN 2023 De 9H30 à 11H	PORTES OUVERTES POUR LES FUTURS ELEVES DE PETITE SECTION
Le jeudi 29 Juin 2023 * tournoi de rugby interclasses	*Initiation tir à l'arc pour les CP/CE1 et les CM2 + CM1
LE SAMEDI 1^{er} JUILLET 2023 DE 9H à 11H	PORTES OUVERTES POUR LES FUTURS ELEVES DE CP
Le Lundi 3 Juillet 2023	OLYMPIADES DE LOUIS JOUVET
Le mardi 4 Juillet 2023	OLYMPIADES DE LOUIS JOUVET
Le jeudi 6 Juillet 2023	* 18h/19h30 : Jeux sportifs pour les parents avec leurs enfants et des surprises !
Le vendredi 7 Juillet 2023 Vacances à 16h30	Le Goûter des anniversaires, le Goûter des anciens + les haies d'honneur pour les GS et les CM2